

Belgium-Brussels: Display screens

OJ S 174/2016 09/09/2016

Contract notice

Supplies

Directive 2004/18/EC

Section I: Contracting authority

I.1. Name and addresses

Official name: Centre hospitalier interrégional Edith Cavell

Postal address: Rue Edith Cavell 32

Town: Bruxelles (Uccle)

Postal code: 1180

Country: Belgium

For the attention of: Mme Vincze Nadja Valérie

E-mail: nadja.vincze@chirec.be

Telephone: +32 24346941

Internet address(es):

General address of the contracting authority: www.chirec.be

Address of the buyer profile: <https://enot.publicprocurement.be/enot-war/preViewNotice.do?noticeId=247190>

Additional information can be obtained from:

the abovementioned address

Specifications and additional documents (including documents for competitive dialogue and a dynamic purchasing system) can be obtained from:

the abovementioned address

Tenders or requests to participate must be submitted: the abovementioned address

I.2. Type of the contracting authority

Other: ASBL hospitalière

I.3. Main activity

Health

I.4. Contract award on behalf of other contracting authorities

The contracting authority is purchasing on behalf of other contracting authorities: no

Section II: Object of the contract

II.1. Description

II.1.1. Title attributed to the contract by the contracting authority

Quartier opératoire digital du Chirec — solutions et équipements de gestion d'informations, d'images et de vidéos IP.

II.1.2. Type of contract and place of performance or delivery

Supplies

Main site or place of performance: Chirec — Delta, Bruxelles — Auderghem.

NUTS code BE Belgique / België

II.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

The notice involves a public contract

II.1.4. Information about framework agreement

II.1.5. Short description of the contract or purchase(s)

Le Chirec désire se doter d'une solution de digitalisation des flux d'informations digitales multimédias dans les salles d'opération du nouvel hôpital Delta du Chirec.

Le présent marché a pour objet la fourniture, l'installation, la configuration et le raccordement de solutions et d'infrastructures IP dans les salles d'opérations digitales de l'hôpital Delta. Ces systèmes assureront la gestion d'informations, d'images et de vidéos IP.

Ce marché consistera donc en la fourniture d'un système de gestion d'informations applicatives, d'images et de flux vidéo simple et haute définition au quartier opératoire de l'hôpital Delta qui comportera environ 27 salles d'opérations. Il s'agit de quantité estimée, le pouvoir adjudicataire se réserve le droit d'échelonner la solution au quartier opératoire et de revoir les quantités de matériel nécessaire dans chaque salle en fonction de leur activité.

Ces objectifs ont également pour finalité l'optimisation de la pratique chirurgicale par:

- une meilleure ergonomie d'accès aux images en salle d'opération,
- un enrichissement du dossier patient (intégration des images et vidéos).

Le Chirec souhaite un système cohérent et d'en maîtriser la destinée.

C'est pourquoi, le Chirec souhaite:

- une solution dont la technologie moderne s'inscrira dans le long terme,
- un système qui intègre les fonctionnalités décrites dans ce marché,
- une solution dont les fonctions s'interfaceront étroitement avec nos applications internes.

II.1.6. CPV code(s)

30231300 Display screens, 30232000 Peripheral equipment, 33110000 Imaging equipment for medical, dental and veterinary use, 48500000 Communication and multimedia software package

II.1.7. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: no

II.1.8. Lots

This contract is divided into lots: no

II.1.9. Information about variants

Variants will be accepted: no

II.2. Scope of the procurement

II.2.1. Total quantity or scope

Une solution quartier opératoire digital demandée + 4 options obligatoires.

Estimated value excluding VAT:

Range: between 500 000 and 1 000 000 EUR

II.2.2. Information about options

Options: yes

Description of options: Dans le cadre du présent marché, il y a 4 options obligatoires; les options libres ne sont pas autorisées. Ces 4 options, qui concernent la fourniture d'écrans de salle d'opération sur bras (type «scialytique») et la fourniture d'encodeurs 4 K, sont obligatoires et doivent être reprises dans l'offre du soumissionnaire:

- des écrans HD, présentant une diagonales de 31 pouces (+ ou -2 pouces), sans décodeurs IP,

- des écrans de résolution 4 K présentant une diagonales de 31 pouces (+ ou -2 pouces) qui comportent obligatoirement un décodeur IP intégré. Ils pourront éventuellement être choisis pour certaines salles d'opération,
- des décodeurs IP simples DVI HD.
- des encodeurs IP simples 4 K.

II.2.3. Information about renewals

This contract is subject to renewal: no

II.3. Duration of the contract or time limit for completion

Duration in months: 48 (from the award of the contract)

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions related to the contract

III.1.1. Deposits and guarantees required

En application de l'article 25 paragraphe 2 de l'arrêté royal du 14.1. 2013, le montant du cautionnement est fixé à 5 % de la valeur initiale du marché.

Le cautionnement est libéré en 2 parties, la première moitié à la réception provisoire, et la deuxième moitié à la réception définitive.

Le cautionnement doit être constitué dans les 30 jours calendrier suivant le jour de la notification du marché par recommandé. La preuve de la constitution du cautionnement doit être envoyée à l'adresse du Chirec.

Le cautionnement sera constitué par le fournisseur de service de l'une des façons imposées par l'Article 26, paragraphes 1 de l'arrêté royal du 14.1.2013.

La preuve de la constitution du cautionnement doit être envoyée à: Chirec ASBL; département achats et logistique; madame Anne Chevalier; rue Jules Cockx 8-10 à 1160 Bruxelles.

Lorsque l'adjudicataire ne constitue pas le cautionnement dans les délais prévus, les dispositions prévues à l'article 29 de l'arrêté royal du 14.1.2013 pourront être appliquées.

Le délai de 30 jours calendrier, visé ci-avant, est suspendu pendant la période de fermeture de l'entreprise de l'adjudicataire pour les jours de vacances annuelles payées et les jours de repos compensatoire prévus par voie réglementaire ou dans une convention collective de travail rendue obligatoire.

La demande de l'adjudicataire de procéder à la réception provisoire/définitive tient lieu de demande de libération de la première/seconde moitié du cautionnement.

Le délai minimum de garantie des équipements ainsi que de l'ensemble des logiciels, accessoires et périphériques fournis et installés est de 24 mois calendrier minimum.

S'il le souhaite, l'adjudicataire peut proposer un délai de garantie plus long dans son offre.

Le délai de garantie prend cours à compter de la date de réception provisoire positive des fournitures au lieu de livraison et prend fin à la réception définitive des fournitures.

Cette garantie intègre les prestations de maintenances préventives et curatives recommandées par le fabricant, à un niveau de couverture identique à celui d'un contrat omnium (voir point ci-après).

Cette garantie totale doit couvrir tous les éléments constitutifs des équipements et inclut les pièces de remplacement, la main-d'œuvre, les dédouanements et les déplacements.

L'adjudicataire indique précisément les éventuels éléments couverts par une garantie limitée (prorata temporis).

Dans le cas où aucune pièce n'est spécifiée exclue de la garantie, la garantie s'applique à l'ensemble des pièces.

Durant la période de garantie minimale ou définie par lui, l'adjudicataire remplace à ses frais et

dans les délais imposés, les produits présentant des défauts ne permettant pas une utilisation conforme aux conditions du marché ou mis hors de service au cours de leur utilisation en service normal.

L'adjudicataire est entièrement responsable de la garantie du matériel livré y compris de tous les éléments fabriqués par ses sous-traitants ou par ses soumissionnaires.

Un mois avant la fin de la garantie, l'adjudicataire établit un rapport attestant du bon état du matériel. Si des défauts anormaux sont constatés, l'adjudicataire s'engage au remplacement, sans frais supplémentaires, du ou des éléments défectueux.

III.1.2. Main financing conditions and payment arrangements and/or reference to the relevant provisions governing them

Voir cahier spécial des charges.

III.1.3. Legal form to be taken by the group of economic operators to whom the contract is to be awarded

Voir cahier spécial des charges.

III.1.4. Contract performance conditions

The performance of the contract is subject to particular conditions: no

III.2. Conditions for participation

III.2.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

III.2.2. Economic and financial ability

List and brief description of conditions: Voir cahier spécial des charges.

Minimum level(s) of standards possibly required: Voir cahier spécial des charges.

III.2.3. Technical and professional ability

List and brief description of conditions:

Voir cahier spécial des charges.

Minimum level(s) of standards possibly required:

Voir cahier spécial des charges.

III.2.4. Information about reserved contracts

III.3. Conditions specific to services contracts

III.3.1. Information about a particular profession

III.3.2. Information about staff responsible for the performance of the contract

Section IV: Procedure

IV.1. Type of procedure

IV.1.1. Type of procedure

Open

IV.1.2. Information about the limits on the number of candidates to be invited

IV.1.3. Information about reduction of the number of solutions or tenders during negotiation or dialogue

IV.2. Award criteria

IV.2.1. Award criteria

The most economically advantageous tender in terms of Price is not the only award criterion and all criteria are stated only in the procurement documents

IV.2.2. Information about electronic auction

An electronic auction will be used: no

IV.3. Administrative information

IV.3.1. File reference number attributed by the contracting authority

CHIREC-MP/NV/OR/DG/2016/QOD-F02_0

IV.3.2. Previous publication concerning this procedure

no

IV.3.3. Conditions for obtaining specifications and additional documents or descriptive document

Time limit for receipt of requests for documents or for accessing documents: 30.10.2016 - 16:00

Payable documents: no

IV.3.4. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

31.10.2016 - 14:00

IV.3.5. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

IV.3.6. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted

French.

IV.3.7. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender

Duration in days: 180 (from the date stated for receipt of tender)

IV.3.8. Conditions for opening of tenders

Date: 31.10.2016 - 14:15

Place:

Rue Jules Cockx 8-10 — 1160 Auderghem — 2^{ème} étage

Persons authorised to be present at the opening of tenders: yes

Information about authorised persons and opening procedure: Une seule personne par société est acceptée.

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

This is a recurrent procurement: no

VI.2. Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds: no

VI.3. Additional information

Voir cahier spécial des charges.

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

VI.4.2. Review procedure

VI.4.3. Service from which information about the review procedure may be obtained

VI.5. Date of dispatch of this notice

6.9.2016